Table pour l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience, Région de Montréal

Mémoire

Déposé dans le cadre des consultations du ministère de la Famille portant sur le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance

Juin 2021

Déposé le 1er juin 2021

www.tisgm.ca
tableintégrationmtl@gmail.com

CONTEXTE ET CONJONCTURE

Les membres de laTISMG ont pris connaissance des enjeux soulevés dans le Guide de la consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE). Parmi ces enjeux, l'un d'entre eux a plus particulièrement retenu l'attention : soit, l'idée sous-jacente à deux questions laissant poindre l'idée de créer des services spécialisés au sein des milieux de garde éducatif dédiés aux enfants ayant des besoins particuliers. Cette idée a été perçue comme un recul par la majorité de nos membres et nous avons choisi de vous exposer ici les conséquences qu'un tel choix aurait sur l'inclusion de ces enfants. Enfin, nous vous soumettrons d'autres pistes de solution à envisager.

Aux deux questions suivantes inscrites à la page 33 du guide :

- « Pour mieux répondre à des besoins particuliers d'enfants, devrait-on envisager des modalités qui permettraient de former des groupes distincts au sein même des SGEE ? »
- « En ce qui concerne les enfants dont l'intégration demande des adaptations déraisonnables pour être réalisées en SGEE, devrait-on envisager la possibilité de soutenir l'ouverture de SGEE spécialisés, dont les services seraient adaptés aux besoins de ces enfants ? »

Les membres de la Table répondent par la négative. Majoritairement, ils estiment que **l'approche inclusive qui consiste à intégrer les enfants ayant des besoins particuliers au sein de groupes réguliers de SGEE en misant sur l'adaptation de l'environnement** (physique/ressources humaines) **constitue le modèle le plus porteur.**
De plus, ce choix doit impérativement s'accompagner d'une bonification du soutien offert par le ministère de la Famille (MF).

Dans le cadre de deux importants sondages effectués auprès des parents (162 répondants) et des gestionnaires de services de garde de Montréal (210 répondants), **l'expérience d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers est vécue de part et d'autre de façon positive, voire très positive : c'est le cas de 98% des parents et de 95% des gestionnaires** (données issues d'un portrait montréalais qui sera dévoilé lors du forum de la TISGM, le 3 novembre 2021).

L'approche inclusive est préconisée depuis les années 80 au Québec. Il s'agit d'un courant qui a pris de l'ampleur au niveau international et qui a été mis de l'avant avec la Déclaration de Salamanque par l'UNESCO en 1994. De nombreux pays ont mis de l'avant le principe d'inclusion par le biais de leurs politiques publiques. Au Québec, **la politique À part entière est en quelque sorte le garant de cette approche**.

Précarisation des acquis de l'intégration

Lors de la dernière année, un recul de l'intégration des tout-petits ayant des besoins particuliers a été enregistré. Cela est attribuable à diverses causes:

- Les **contraintes de gestion supplémentaires induite par la pandémie**, ainsi que les nombreux remplacements d'éducatrices, se répercutent sur le soutien d'enfants ayant des besoins particuliers qui nécessitent un peu plus d'encadrement. Les éducatrices, et en particulier les éducatrices pédagogiques, ont moins de temps à leur accorder.

- Avec le **manque de ressources humaines**, les directions de SGEE sont plus réticentes à accueillir des enfants ayant des besoins particuliers sachant que leur milieu ne sera pas en mesure d'assurer le soutien et l'accompagnement un peu plus ciblés requis par ceux-ci.

- Autre conséquence plus néfaste à la pénurie de main-d'œuvre, **les exclusions d'enfants des SGEE qui surviennent** et qui sont toujours peu documentées par le MF.

- Enfin, la **longue attente pour l'obtention de services de réadaptation**, parfois de plus de 24 mois pour des enfants, est aussi de nature à compromettre l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. L'accompagnement du réseau de la santé qui joue un rôle-clef dans l'intégration s'est détérioré au fil des ans. Le déploiement du programme Agir tôt n'a pas encore pu freiner cette tendance.

POSITION DE LA TISGM

Les membres de la TISGM estiment que :

Actuellement, **différents profils d'enfants ayant des incapacités** sur le plan intellectuel, moteur, de la communication, sensoriel (auditif, visuel, autres), comportemental, troubles du spectre de l'autisme (TSA), retard global du développement, **réussissent malgré les obstacles à s'intégrer dans les groupes ordinaires des SGEE.**

Ces enfants lorsqu'ils ont la possibilité de jouer et de développer des relations sociales au sein d'un groupe ordinaire **s'épanouissent beaucoup mieux que dans les milieux spécialisés.**

Les enfants neurotypiques au contact des enfants ayant des besoins particuliers **apprennent dès le plus jeune âge à s'ouvrir à la différence.**

Le besoin premier à combler parmi tous les tout-petits, dont les enfants ayant des besoins particuliers, est de **se développer avec leur pair dans le plaisir et par l'entremise du jeu**; objectif qui est actuellement atteint dans les SGEE.

L'intégration des enfants ayant des besoins particuliers dans les RSE (anciennement RSG) se déroule bien, et ceux-ci y trouvent un bel équilibre. Les milieux familiaux accueillent d'ailleurs de plus en plus de ces enfants.

Dans les pratiques inclusives qui sont gagnantes, on sait que l'approche des milieux fait la différence et que **la direction des SGEE joue un rôle crucial** dans le message à transmettre.

Selon le témoignage d'intervenant.es, les **bénéfices d'une intégration en milieu ordinaire sont supérieurs à ceux réalisés en milieu spécialisé**. Les enfants qui ont des besoins particuliers et qui ont fréquenté les milieux ordinaires développent leur plein potentiel et **vivent davantage de réussites dans leur vie personnelle – réalisation d'études supérieures et occupation d'emplois** - que ceux qui ont été intégrés au sein de groupes spécialisés. Exemple d'intégration réussie en milieu ordinaire : https://www.youtube.com/watch?v=hHUbyYuPwWw&ab_channel=AQPEHV

En se tournant vers des services spécialisés, on doit s'attendre à un **désengagement potentiel des SGEE en faveur de l'inclusion**. Des directions seront sans doute plus enclines à encourager les parents à se tourner vers les institutions spécialisées, et ce, en dépit de la politique d'accommodement raisonnable à laquelle les SGEE sont assujettis.

Ainsi, de privilégier un modèle de services spécialisés sera susceptible d'**engendrer un système encore plus discriminatoire.**

Sur un plan sociétal, **il importe de poursuivre l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers** et d'éviter à tout prix un pas de recul en revenant avec des institutions spécialisées où, dans un passé pas si lointain, les personnes en situation de handicap étaient cachées et étiquetées.

PISTES DE SOLUTION

Afin de mieux répondre aux besoins en intégration des enfants ayant des besoins particuliers, les membres de la TISGM désirent vous partager les pistes de solution que voici:

- Continuer à **valoriser l'approche inclusive**, une option sans doute beaucoup moins coûteuse à mettre en œuvre au sein des SGEE existants que de créer des institutions spécialisées.

- **Bonifier les formations générales et les formations en continu**, en particulier pour les enfants présentant un TSA, afin de mieux outiller les éducatrices au sein des SGEE.

- **Favoriser l'approche par besoin** et non pas uniquement l'approche d'intervention basée en fonction des diagnostics. Cette approche met de l'avant une vision globale qui tient compte du contexte dans lequel s'exprime le besoin, les capacités de l'enfant et les compétences du milieu en fonction de tous les aspects de l'enfant. Cette approche gagnerait à être mieux connue et appliquée dans les SGEE.

- **Réfléchir aux stratégies en contexte de pénurie de main-d'œuvre** pour maintenir l'inclusion sociale.

Financement

- Un **soutien financier adéquat** doit être octroyé pour favoriser le développement d'une offre de services de garde, y compris par des organismes communautaires qui peuvent développer des créneaux pour répondre aux familles d'enfants ayant des besoins particuliers.

- Avoir une **approche plus positive dans le financement** et parler par exemple d'une allocation de « réussite de l'inclusion » en SGEE. À noter que l'expérience avec certains parents démontre que l'utilisation du terme « enfant handicapé » est parfois de nature à amener certains d'entre eux à refuser une allocation dont leur enfant aurait pourtant besoin.

Le sondage que nous avons mené auprès de 162 parents dévoile que plus de 70% d'entre eux estiment que le terme « enfant ayant des besoins particuliers » est le plus approprié pour qualifier les incapacités que présentent ceux-ci.

AIEH (Allocation pour l'intégration de l'enfant handicapé)

- le volet A dédié à l'achat de matériel est resté inchangé depuis une quinzaine d'années. Un montant maximum de 1800$ est accordé aux SGEE pour assurer les coûts du matériel adapté pour chaque enfant. Or, ces coûts ont continué de croître depuis. Une bonification financière de ce volet est justifiée depuis très longtemps déjà.

MES (Mesure exceptionnelle de soutien)

- l'augmentation de cette allocation a été bénéfique au cours des dernières années. Néanmoins, bon nombre de cas d'enfants qui en sont privés, mais dont la condition le nécessiterait, nous sont rapportés.

- Le **soutien du MFA doit aller au-delà de l'aspect financier.** Les changements importants survenus au niveau des ressources humaines du ministère au cours de la dernière année ont rendu difficile l'obtention de réponses ou encore une maîtrise de base des dossiers, dont ceux concernant les enfants ayant des besoins particuliers. Le retour à une certaine stabilité améliorerait le lien de confiance avec les SGEE et garantirait une meilleure connaissance des dossiers.

- En complémentarité avec d'autres ministères, **plus de ressources et d'accessibilité pourraient être fournis par les centres de réadaptation** en déficience physique et intellectuelle.

AUTRES DÉMARCHES PROMETTEUSES

Comme nous l'avons évoqué plus tôt, plusieurs problématiques rencontrées dans l'inclusion des enfants résultent de difficultés d'arrimage entre les différents réseaux concernés – SGEE (MF), réseau de la santé et des services sociaux et par extension, du MELS, au chapitre de la transition scolaire. À cet égard, nous sommes convaincus qu'une **entente de complémentarité semblable à celle qui existe déjà entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation constitue une avenue prometteuse.** Par le biais de celle-ci, un modèle et des mécanismes de communication pourraient être définis en vue de palier les difficultés actuelles.

Enfin, nous tenons à apporter à votre attention que notre regroupement s'est associé à une firme de recherche pour compléter une **trajectoire de l'enfant ayant des besoins particuliers et de sa famille : de l'entrée en services de garde jusqu'à l'école.** Cette recherche, reposant sur des **données probantes**, est sur le point d'être déposée, au mois de juin 2021. Celle-ci recense les principaux obstacles rencontrés dans le parcours de ces enfants et met en valeur des facilitateurs, de même que des recommandations. Dans l'importante consultation livrée par le MFA aujourd'hui, nous pourrions vous soumettre de nouvelles pistes de solution émanant de notre instance intersectorielle et qui seront porteuses **pour un avenir que nous souhaitons encore et toujours plus INCLUSIF.**

Communiquer avec nous

Mélanie Mailhot, chargée de projet
514 593-5135, poste 102
tableintegrationmtl@gmail.com
www.tisgm.ca